

Le Label

Des Entrepreneurs À Succès Sur l'Afrique !



RÉFÉRENTIEL

Objet

Le label Croissance PEACE Bon Service (CPBS) a pour objet de permettre aux professionnels (tous domaines d'activités) qui travaillent en Croissance Partagée Multilatérale avec l'Afrique (Afrique, Europe et Asie), d'accroître leur crédibilité et leur visibilité auprès de leurs interlocuteurs (fournisseurs, investisseurs, partenaires...).

Principe d'acquisition

Le label Croissance PEACE Bon Service est délivré pour une durée de trois ans afin de permettre à son acquéreur de pouvoir établir son plan stratégique de communication sur du long terme. Il est renouvelable sans limitation du nombre de renouvellement. Pour acquérir le label Croissance PEACE Bon Service, il faut satisfaire les critères de délivrance ci-dessous, classés en 3 catégories :

- *Service*
- *Ethique*
- *Inclusif*

Le label Croissance PEACE Bon Service est matérialisé par le logo ainsi qu'une parution sur le site internet.

Entités concernées

Entrepreneurs, Entreprises privées, Institutions publiques, ONG, Personnalités.

1

La réglementation

Le label Croissance PEACE Bon Service ne peut être utilisé que par les détenteurs qui en ont expressément fait la demande auprès de l'ONG Croissance PEACE détentrice du label, et qui en ont reçu l'autorisation pour conformité.

La marque Croissance PEACE Bon Service

La grande mutation technologique qui a totalement renouvelé les codes publicitaires de nombreuses marques poursuit son cours. On a jamais été aussi assailli par les signes, les messages, les informations diverses à caractère marchand ou non marchand. Dans ce contexte, les diverses entités (entreprises, institutions publiques, ONG...) doivent redoubler d'ingéniosité pour se faire remarquer afin de délivrer leurs messages.

Les lancements de produits ou services les plus réussis sont savamment orchestrés grâce à l'appui des partenaires ayant déjà une notoriété affirmée et reconnue par les utilisateurs de nos activités, dans les médias... dans des secteurs d'activité ciblés.

L'ONG internationale Croissance PEACE travaille pour l'Afrique dans divers domaines, avec les africains, et prône la Croissance Partagée Multilatérale avec l'Afrique. Toute entité qui œuvre dans un cadre similaire pourrait trouver bénéfique en nouant un partenariat stratégique avec Croissance PEACE dont l'autorité en Afrique n'est plus à démontrer. La meilleure façon d'y parvenir est l'acquisition du droit d'exploitation de la marque Croissance PEACE Bon Service, conçue pour servir les professionnels dans tous domaines d'activité sur l'Afrique, mais également l'ensemble des populations africaines qui ont un grand besoin de choisir les structures les plus sérieuses pour servir au mieux leurs intérêts. La Marque Croissance PEACE Bon Service répond à ce besoin.

Les 18 bonnes raisons d'acquérir le label Croissance PEACE Bon Service

- 1-** Développer rapidement une clientèle plus large en s'appuyant sur la notoriété de Croissance PEACE
- 2-** Intégrer un réseau d'entrepreneurs privilégiés qui réussissent en Afrique et à l'international
- 3-** Obtenir des conseils avisés de professionnels experts pour faire prospérer ses affaires
- 4-** Jouir d'une image d'entreprise fiable auprès de ses clients, fournisseurs et sous-traitants
- 5-** Augmenter de façon exponentielle son chiffre d'affaires grâce aux recommandations des autres labellisés
- 6-** Construire une bonne stratégie de communication pour accroître son audience en un temps record
- 7-** Profiter des tarifs préférentiels lors des séminaires de Croissance PEACE destinés aux dirigeants d'entreprises
- 8-** Nouer des partenariats stratégiques efficaces dans divers domaines, en toute confiance
- 9-** Participer en tant que VIP aux conférences internationales de Croissance PEACE
- 10-** Augmenter la crédibilité de son entreprise comme une structure qui apporte de la valeur inestimable à ses clients et qui tient sa promesse
- 11-** Bénéficier d'un soutien avantageux de Croissance PEACE par des témoignages, présence physique, lettres de recommandation, discours etc. lors de ses diverses opérations de marketing (événementiel, relation publique, lobbying, conférences de presse, lancements de nouveaux produits ou services...)
- 12-** Se démarquer de ses concurrents en se positionnant sur un concept qui fait sens auprès de ses clients
- 13-** Rejoindre le groupe de discussion Croissance PEACE Bon Service (CPBS) et rompre avec l'isolement du dirigeant d'entreprise, en ayant pour interlocuteurs les autres labellisés Croissance PEACE Bon Service
- 14-** Bénéficier de la promotion de son entreprise auprès de l'auditoire de Croissance PEACE (60.000 abonnés en Afrique, Europe et dans le monde)
- 15-** Être présent sur le site Internet de Croissance PEACE (site d'autorité), pendant toute la durée du partenariat
- 16-** Recevoir l'adoubement officiel de Croissance PEACE, matérialisé par un insigne

17- Devenir automatiquement affilié de Croissance PEACE et pouvoir ainsi soumettre des opportunités d'affaires en contrepartie de substantielles commissions

18- Devenir en Afrique, une entreprise idéale, qui crée de la richesse et des emplois, inclusive, engagée dans le processus de développement du continent et respectueuse de l'environnement, de ses employés et de l'humain.

Les critères d'attribution

L'acquisition de la marque Croissance PEACE Bon Service, c'est d'abord l'adhésion à un système de valeurs dans un univers de plus en plus fragmenté. C'est pourquoi, la marque Croissance PEACE Bon Service est tournée vers une audience de professionnels qui mettent la recherche de Sens, l'Homme et l'Afrique au cœur de leur démarche entrepreneuriale. Le socle de base est de partager les valeurs inscrites dans la charte de Croissance PEACE. Ce document fondamental est librement consultable sur le Site Internet de Croissance PEACE.

1- SERVICE

Fiabilité : *Professionalisme à tous les niveaux*

Respect de toutes les législations en vigueur (à tous les niveaux de la législation).

Assurer systématiquement la confidentialité des données des interlocuteurs même si celles-ci sont demandées par un tiers.

Le demandeur doit fournir un exemplaire du bon de garantie et la procédure de gestion interne des SAV.

Transparence : *Une méthode de travail claire et facile à comprendre*

L'étiquetage et la communication doivent être clairs et ne doivent pas induire les consommateurs en erreur.

Disponibilité des informations décrivant les caractéristiques des produits ou services délivrés.

Respect des contrats : *Bon payeur : règlement des factures dans les délais définis*

Le demandeur s'engage à respecter scrupuleusement les engagements pris vis-à-vis de ses partenaires (fournisseurs, intermédiaires, sous-traitants...), notamment celui du règlement des factures selon les délais prévus.

Respect des échanges, notamment les premiers : *Faire preuve de réactivité*

Une prise de contact avec le labellisé par un tiers doit être suivi dans les 48h ouvrés d'un accusé de réception exprimant la prise en charge du dossier ou de la question posée.

2- ÉTHIQUE

Anti-corruption : *Pas de pot de vin !*

Principes d'intégrité et de loyauté

Le demandeur privilégiera un mode de gouvernance fondé sur l'accessibilité et l'exactitude des informations, notamment celle relative aux déclarations fiscales de sa structure.

Politique RSE : *Engagement dans la cité*

Assurer la promotion de l'investissement socialement responsable à son niveau.

Le demandeur s'engage à soutenir régulièrement par des dons financiers, matériels et fournitures, les actions associatives, sportives et culturelles.

Partage équitable des profits : *Pas d'exploitation des salariés et collaborateurs*

Travail rémunéré de façon équitable

Prendre en compte les attentes des parties prenantes

Le demandeur s'engage si ce n'est déjà fait, à mettre en place une politique de rémunération claire indiquée dans une convention spécifique de sa structure ainsi qu'un plan prévisionnel de carrière pour l'ensemble de ses collaborateurs, lorsqu'il s'agit d'une entreprise.

Protection du personnel : *Face aux risques sanitaires*

Le demandeur assure avoir mis en place un plan rigoureux de protection et d'évacuation de l'ensemble de son personnel en cas de risques sanitaires majeurs (épidémies, pandémies...).

3- INCLUSIF

Développement local : *Priorisation de l'emploi local*

Soutien aux petites entreprises pour qu'elles renforcent leur capacité d'action collective.

Le demandeur produira une fiche explicative de son ancrage territorial, notamment par l'utilisation des diverses ressources humaines locales.

Respect de l'environnement : *Démarche ODD*

Activité en accord avec les piliers du développement durable

Le demandeur doit fournir une attestation sur l'honneur concernant la durabilité des matières premières et matériaux utilisés et sa méthode de production.

Anti-discrimination : *Diversité et mixité*

Équité : adaptation des moyens aux différences et aux besoins de chacun

Le demandeur accepte l'usage du principe d'égalité face à l'emploi des minorités quelles qu'elles soient (ethnies, religions, femmes, handicapés...)

Procédure d'obtention du label :

La procédure se décline en 5 étapes :

1) *Instruction de la demande (via le formulaire ci-dessous)*

Avant de déposer un dossier, le demandeur doit s'assurer qu'il remplit, au moment de la demande, les conditions définies dans le présent référentiel. A défaut du respect de ces règles, le demandeur/titulaire/représentant s'expose à l'interruption ou la suspension de l'instruction de son dossier.

2) *Enregistrement de la demande*

A réception du dossier de demande, Croissance PEACE réalise une étude de recevabilité afin de vérifier que toutes les pièces demandées dans le dossier de demande sont jointes, aussi que les éléments contenus dans le dossier technique respectent les exigences du référentiel.

3) *L'audit initial (enquête)*

La durée de l'audit est d'une journée, pour la réalisation et la rédaction du rapport pour la notification à délivrer. L'audit se déroule dans les locaux du demandeur. Dans le cas où l'audit révèle la nécessité de corriger certains points avant la délivrance du label, une nouvelle mission de Croissance PEACE sur place pour un nouveau contrôle sera obligatoire.

4) Évaluation et notification de décision

Dès que la demande est recevable, Croissance PEACE informe le demandeur des modalités de délivrance du label et la méthode d'optimisation de l'exploitation de la marque.

5) Signature de la convention

Croissance PEACE et le demandeur procèdent à la signature de la convention d'exploitation de la marque selon les termes définis dans le présent référentiel.

Modalités d'acquisition du label Croissance PEACE Bon Service

Pour pouvoir acquérir le label Croissance PEACE Bon Service, il faut faire une demande auprès de la présidence grâce au formulaire ci-dessous, ainsi que la fiche de renseignements généraux à remplir. En retour, vous recevrez un devis incluant les délais d'exécution (ouverture de dossier et étude de la demande, audit, enregistrement, suivi annuel, renouvellement).

**FORMULAIRE DE PREMIERE DEMANDE DE DROIT D'USAGE
DU LABEL CROISSANCE PEACE BON SERVICE**

(A envoyer à)

Monsieur Ludovic EMANUELY

Président de CROISSANCE PEACE

56, avenue de Paris

94300 Vincennes France

Ludovic.emanuely@croissancepeace.org

Objet : **Demande de droit d'usage du label Croissance PEACE Bon Service**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander le droit d'usage du label **Croissance PEACE Bon Service** pour l'entreprise, l'institution, l'ONG
dont je suis le

A cet effet, je déclare connaître et accepter les Règles Générales de la marque Croissance PEACE Bon Service, à travers le référentiel dont j'ai la pleine connaissance.

Je m'engage également à ne pas utiliser la marque Croissance PEACE Bon Service avant obtention du droit d'usage.

Par ailleurs, j'atteste que nos produits et/ou services satisfont aux exigences réglementaires qui leurs sont applicables.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à

Le/...../.....

Nom, Prénom (s) du demandeur

Signature

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
CONCERNANT LE DEMANDEUR / TITULAIRE / REPRESENTANT LEGAL DE L'ENTITE**

- Raison sociale :
- Adresse :
-
- Pays :
- Tél. :
- N° D'IMMATRICULATION :
- Code APE (1) :
- E-Mail, site internet :.....
- Nom et qualité du représentant légal
- Nom et qualité du correspondant (si différent) :

**NOTIFICATIONS POUR DEMANDE D'USAGE
DE LA MARQUE CROISSANCE PEACE BON SERVICE
SUITE A L'AUDIT : ADMISSION, SUIVI, RENOUELEMENT**

PERIODES	OBJET DE L'AUDIT	NOTIFICATIONS / CACHET
ANNEE 1	Audit d'admission	
ANNEE 2	Audit de suivi	
ANNEE 3	Audit de renouvellement	